

AVIS DE PRESELECTION
CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT
N°04/2025.

Maîtrise d'œuvre (études) du projet de réalisation d'un ensemble immobilier à usage d'habitat promotionnel avec parking en sous-sol, services et commerces, en tous corps d'état, sis au lieu-dit « Oued Terfa », commune d'El Achour - Wilaya d'Alger.

Suite aux résultats de la première phase (évaluation des dossiers de candidature) du Concours National d'Architecture Restreint N°04/2025 relatif à la Maîtrise d'œuvre (études) du projet de réalisation d'un ensemble immobilier à usage d'habitat promotionnel avec parking en sous-sol, services et commerces en tous corps d'état, sis au lieu-dit « Oued Terfa » commune d'El Achour - Wilaya d'Alger,

L'Agence de Gestion et de Régulation Foncières Urbaines de la Wilaya d'Alger, EPIC AGERFA annonce la présélection les bureaux d'études susnommés :

N°	LISTE DES BUREAUX D'ETUDES PRESELECTIONNES
01	BET BENAMRAOUI Nabil
02	BET CHAOUCH Hassen
03	BET ZEGHDANE Yacine
04	BET CHAKRAR Menouar
05	BET DAHLI Ali
06	BET ALLEM Sid Ahmed

Les bureaux d'études présélectionnés sont invités à présenter leurs offres (**offre technique, offre de prestations et offre financière**) dans un délai de **quarante (40) jours** à compter de la date de la première parution du présent avis de présélection dans le (BOMOP) ou la presse écrite, la presse électronique agréées ou au niveau du portail électronique des marchés publics, conformément à l'article 14 du cahier des charges.

Conformément à l'article 18 du cahier des charges, l'offre technique, l'offre des prestations et l'offre financière devront être insérées dans des enveloppes séparées, anonymes et cachetées sur lesquelles ne seront portées que les mentions suivantes :

• **Offre technique**

AVIS DE CONCOURS NATIONAL RESTREINT N° : 04/ 2025

Maîtrise d'œuvre (études) du projet de réalisation d'un ensemble immobilier à usage d'habitat promotionnel avec parking en sous-sol, services et commerces en tous corps d'état, sis au lieu-dit « Oued Terfa » commune d'El Achour - Wilaya d'Alger.

OFFRE TECHNIQUE

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

- Offre de prestations :

AVIS DE CONCOURS NATIONAL RESTREINT N° : 02/ 2025

Maîtrise d'œuvre (études) du projet de réalisation d'un ensemble immobilier à usage d'habitat promotionnel avec parking en sous-sol, services et commerces en tous corps d'état, sis au lieu-dit « Oued Terfa » commune d'El Achour - Wilaya d'Alger.

OFFRE DE PRESTATIONS

« A n'ouvrir que par le jury du concours »

- Offre financière :

AVIS DE CONCOURS NATIONAL RESTREINT N° : 04/ 2025

Maîtrise d'œuvre (études) du projet de réalisation d'un ensemble immobilier à usage d'habitat promotionnel avec parking en sous-sol, services et commerces en tous corps d'état, sis au lieu-dit « Oued Terfa » commune d'El Achour - Wilaya d'Alger.

OFFRE FINANCIERE

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les 03 enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, ne comportant que la mention suivante :

A

Madame La Directrice

De l'Agence de Gestion et de Régulation Foncières Urbaines De la Wilaya d'Alger-AGERFA

AVIS DE CONCOURS NATIONAL RESTREINT N° 04/2025

Maîtrise d'œuvre (études) du projet de réalisation d'un ensemble immobilier à usage d'habitat promotionnel avec parking en sous-sol, services et commerces en tous corps d'état, sis au lieu-dit « Oued Terfa » commune d'El Achour - Wilaya d'Alger.

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

- Les offres doivent être signées par le soumissionnaire ou par une personne dûment habilitée à exécuter le marché, munie d'une procuration écrite ou décision de délégation de pouvoir de signature au nom du soumissionnaire présentant l'offre.
- L'offre ne doit contenir aucune mention entre les lignes, rature ou surcharge.
- Les dossiers de soumission doivent comprendre les documents mentionnés dans l'article 16 du cahier des charges, l'offre technique, l'offre de prestations et l'offre financière.
- Les règles de l'anonymat cités à l'article 26 du cahier des charges doivent être strictement observées sous peine de rejet des offres.
- La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour du délai de préparation des offres au plus tard à 12H00.
- La durée de préparation des offres est fixée à quarante (40) jours calendaires à compter de la date de la 1ère publication du présent avis dans le (BOMOP) ou la presse écrite, la presse électronique agréées ou au niveau du portail électronique des marchés publics, conformément à l'article 14 du cahier des charges.
- La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique le jour de dépôt des offres à 13 H 30, au siège de la Direction de l'EPIC AGERFA - Boulevard Aissa Ben Feddah - Zeralda – Alger.

(Les soumissionnaires sont invités à assister).

N.B : La séance d'ouverture des prestations d'architecture n'est pas publique.